



# Mémoire pré-budgétaire

---

Comité permanent des finances et des affaires  
économiques

Fred Hahn  
Président

Le 8 février 2019

**Mémoire pré-budgétaire (Ontario, 2019)**  
**Syndicat canadien de la fonction publique de l'Ontario**

Le Syndicat canadien de la fonction publique de l'Ontario (SCFP) est le plus grand syndicat de la province, comptant plus de 270 000 membres dans pratiquement toutes les communautés et toutes les circonscriptions de l'Ontario. Les membres du SCFP fournissent des services qui font de l'Ontario un endroit où il fait bon vivre. Ils travaillent dans cinq des secteurs fondamentaux de notre économie, dispensant des services publics dans le domaine de la santé, notamment les hôpitaux, les soins de longue durée et les soins à domicile, des municipalités, des conseils scolaires des systèmes séparés et publics francophones et anglophones, des services sociaux et de l'enseignement postsecondaire. Les membres du SCFP sont vos voisins. Ils travaillent dans vos hôpitaux, ils fournissent des soins de longue durée et ils dispensent des soins à domicile à vos parents âgés. Ils ramassent vos recyclables et vos déchets au bord du trottoir. Ils déneigent vos rues et coupent le gazon dans vos parcs et terrains de jeux. Ils produisent et livrent votre électricité. Et, lorsque la tempête fait rage en pleine nuit, ils rétablissent votre courant. Les membres du SCFP enseignent à votre université. Ils voient à la sécurité et à la propreté des écoles de votre quartier. Ils s'occupent de vos plus jeunes enfants à la garderie et ils améliorent la vie des adultes ayant une déficience intellectuelle. Ils protègent les enfants à risque ainsi que ceux aux prises avec des troubles de santé émotionnelle et mentale. Tels sont les services que notre effectif fournit aux Ontariens.

Nos membres accomplissent ces tâches, jour après jour. Forts de la somme de leur expérience, nous pouvons contribuer de façon positive et éclairée aux discussions sur le budget provincial et sur les priorités de la population ontarienne. Nous soutenons le développement de communautés dynamiques et saines ainsi que de solides économies locales qui peuvent être réalisées, en partie, par l'entremise d'un budget provincial qui investit dans les gens et dans les services publics.

## **Introduction**

Le budget de l'Ontario de 2019 doit faire passer les gens avant les profits. Pour œuvrer en faveur d'une société inclusive, nous devons d'abord nous concentrer sur les plus vulnérables d'entre nous, les demandeurs d'équité. Notre société s'est faite sur le dos de ces travailleurs marginalisés et il est temps que ça change.

L'élite du monde des affaires et les riches ne peuvent plus exploiter le labeur de la classe ouvrière pour défendre leurs intérêts aux dépens des Ontariens. Un État démocratique sain doit veiller à la prospérité de tous. Sinon, l'avancement collectif de l'Ontario est en jeu.

En cette nouvelle ère, la croissance économique ne nécessite plus de hausses salariales. La stagnation des salaires ainsi que des lois qui profitent aux riches ont provoqué des inégalités de revenu et de richesse.

Comme *Oxfam* le faisait remarquer récemment, « à eux seuls, les deux milliardaires canadiens les plus riches détiennent 33 milliards de dollars, ce qui représente plus de richesse que les 30 % les plus pauvres de la population canadienne ». <sup>1</sup> L'accapement de la richesse par le 1 % s'accompagne d'une concentration du pouvoir politique.

Ce déséquilibre de pouvoir ronge notre contrat social. L'échec des politiques néo-libérales engendre colère et mécontentement au sein de la classe ouvrière. En l'absence d'une vision alternative audacieuse au néolibéralisme, cette ire continuera de nourrir le racisme et la xénophobie, les Ontariens tentant de blâmer leurs difficultés économiques sur quelqu'un.

Pour revigorer l'Ontario, il faut d'abord investir dans des services publics financés par les augmentations d'impôt à la charge des riches et des grandes sociétés. En outre, pour créer une économie bénéficiant à la classe ouvrière, il faudra accroître la densité syndicale, car les syndicats jouent un rôle essentiel en tant que moteur de la justice sociale et d'outil de prospérité partagée.

## **1) Le ministère des Finances**

### **Stratégies en matière de fiscalité**

Ces six derniers mois, le gouvernement conservateur de l'Ontario a tenté de résoudre une crise fictive concernant les dépenses du secteur public. Le gouvernement n'a pas cherché à résoudre bon nombre des véritables crises auxquelles sont confrontés les Ontariens. Il a plutôt choisi de faire peur aux gens.

Pour beaucoup d'Ontariens, les énormes contraintes financières qui ont une incidence sur leur vie quotidienne figurent au nombre de ces préoccupations. Ces pressions se manifestent de différentes manières. Par exemple, selon un sondage récent, 46 % des Ontariens sont à 200 \$ ou moins d'un état d'insolvabilité financière. <sup>2</sup>

Ceci est une conséquence directe des choix de politique publique auxquelles les familles ontariennes moyennes doivent plus de 15 années d'atrophie des salaires réels. Comme l'a noté le Bureau de la responsabilité financière (BRF) : « Depuis 2000, la croissance du revenu médian des familles ontariennes et des personnes seules est de loin la plus lente au Canada. Les rentrées des familles à faible revenu ont augmenté plus lentement que celles des familles à revenu élevé et des célibataires en âge de travailler. Les familles monoparentales ont connu une nette baisse de leur revenu après impôt, après ajustement à l'inflation. » <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> 2018. *The Globe and Mail*. Selon un rapport, deux des Canadiens les plus riches possèdent plus que les 30 % les plus pauvres de la population.

<sup>2</sup> 2019. L'indice d'endettement des consommateurs de MNP : les Canadiens davantage préoccupés par leurs dettes, les taux d'intérêt et leurs finances personnelles qu'en septembre.

<sup>3</sup> 2019. Bureau de la responsabilité financière. Le revenu en Ontario : croissance, répartition et mobilité.

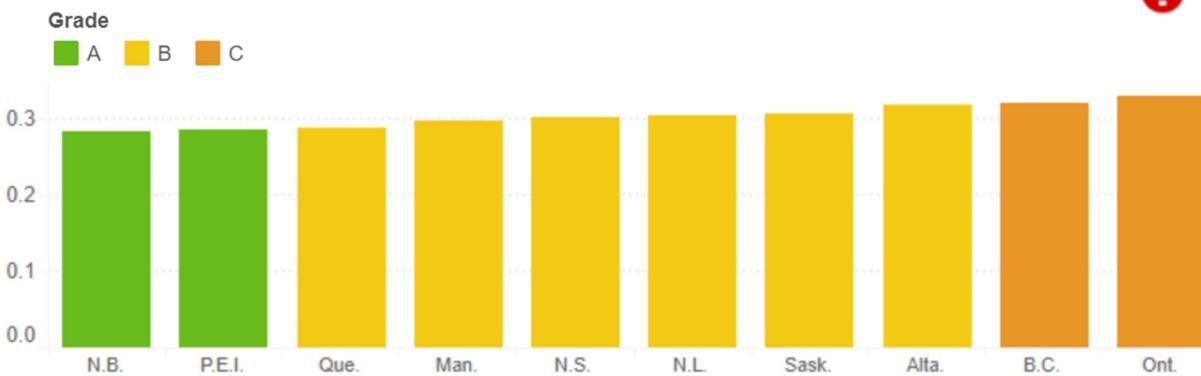
### Ontario's median income growth slowest among provinces between 2000 and 2016



Source: Statistics Canada Canadian Income Survey and FAO.

L'aggravation des inégalités en Ontario vient empirer cette stagnation des salaires. Le néolibéralisme a faussé le système et a créé un nouvel âge d'or où le « gagnant remporte tout » aux dépens du reste d'entre nous. Selon le Conference Board du Canada, l'Ontario présente la plus grande inégalité de revenus au pays.<sup>4</sup>

Income Inequality, 2013  
(Gini coefficient after taxes and transfers, scale of 0 to 1)



Sources: The Conference Board of Canada; OECD.

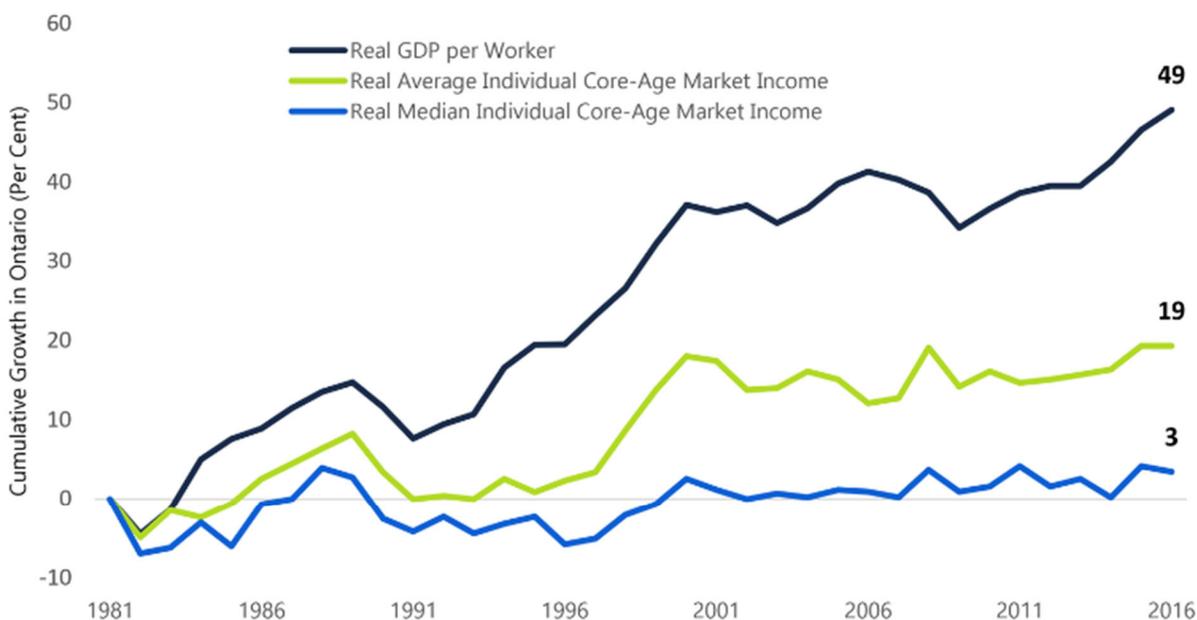
<sup>4</sup> 2017. Le Conference Board du Canada. L'inégalité des revenus.

Dans le même ordre d'idée, le BRF a noté « une hausse du travail à temps partiel et temporaire qui sous-tend l'inégalité de revenu [...] [qui] est plus enraciné, les Ontariens à faible revenu étant de plus en plus confinés dans cet état et les Ontariens à revenu élevé demeurant de plus en plus dans cette situation ».<sup>5</sup>

Cela a de profondes implications pour l'Ontarien moyen. Il n'est plus crédible de suggérer que lorsque l'économie se porte bien, tout le monde va bien. Toute notion selon laquelle la marée montante soulève tous les bateaux ignore les écarts entre productivité et salaires.

En résumé, les Ontariens ne bénéficient plus d'une économie en expansion. Selon le BRF, « entre 1981 et 2016, la production par travailleur en Ontario a augmenté de 49 %. Au cours de la même période, les gains moyens des Ontariens en âge de travailler ont augmenté de 19 %. En revanche, le revenu marchand des Ontariens médians en âge de travailler n'a augmenté que de 3 % ».<sup>6</sup>

### Economic growth did not raise the median income of working-age Ontarians



Note: Real Gross Domestic Product (GDP) per worker is calculated as real GDP divided by the labour force.

Source: Statistics Canada Labor Force Survey, Income and Expenditure Accounts, Canadian Income Survey and FAO.

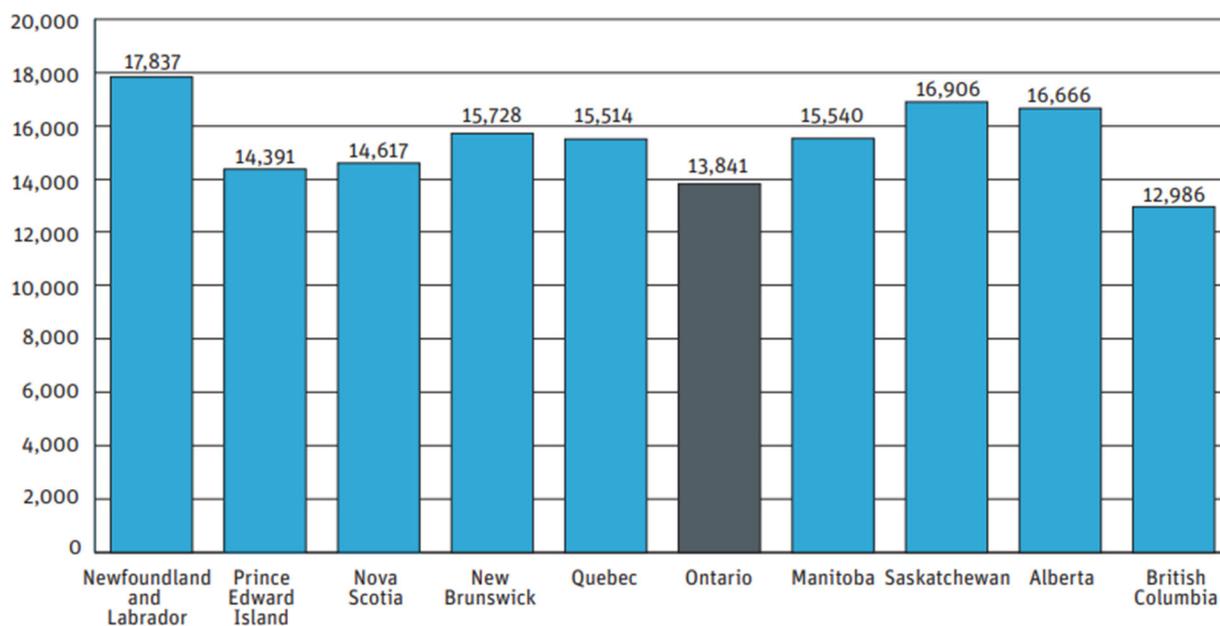
<sup>5</sup> 2019. Rapport du Bureau de la responsabilité financière – Le revenu en Ontario : croissance, la répartition et la mobilité du revenu.

<sup>6</sup> 2019. 2019. Bureau de la responsabilité financière. Le revenu en Ontario : croissance, répartition et mobilité.

L'inégalité et l'écart productivité-salaires en Ontario sont le résultat d'une ère d'idéologie néolibérale qui tend à diminuer les fonds alloués au secteur public afin de financer les réductions d'impôt accordées aux grandes sociétés les plus riches et au 1 %. En vertu de ce régime, les entreprises et les riches prospèrent tandis que les Ontariens moyens languissent.

Ce gouvernement est déterminé à accélérer le démantèlement du secteur public. Récemment, un rapport qu'il avait commandé traitait sur le volet des preuves voulant que les dépenses par habitant avaient augmenté de 32 % depuis 2002.<sup>7</sup> Pourtant, au contraire, enfoui dans ce rapport, se trouve la conclusion contrastée selon laquelle « les dépenses du gouvernement comme portion du PIB ont diminué au cours des 15 dernières années en Ontario ». Cette déclaration fait suite à une analyse du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) qui révèle que les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario se classe au deuxième rang parmi les moins élevées des provinces, par rapport au reste du Canada (pendant de nombreuses années, il a dépensé le moins).<sup>8</sup>

**CHART 1** Local and provincial spending per capita, 2016



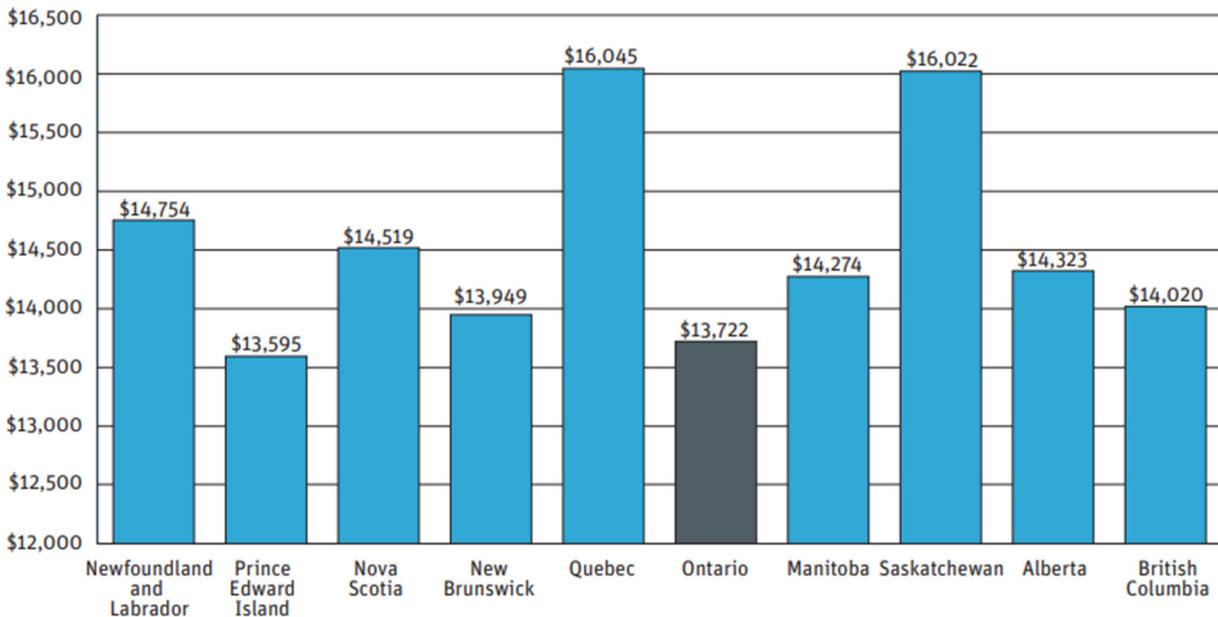
Source: Statistics Canada calculations are based on data from CANSIM tables 051-0001 and 385-0042.

De même, l'Ontario a enregistré les recettes les moins élevées par habitant parmi toutes les provinces, se classant en deuxième position.

<sup>7</sup> 2018. *Ernst & Young*. Gestion de la transformation.

<sup>8</sup> Sheila Block. *The State of Ontario's Finances: Cutting Through the Fog ahead of the 2019 Budget*. Centre canadien de politiques alternatives

**CHART 3** Provincial and local revenues per capita, 2016



Source: Statistics Canada, calculations are based on data from CANSIM tables 051-0001 and 385-0042

Quand on fait abstraction des preuves « triées sur le volet », il appert que l'Ontario n'a pas de problèmes de dépenses, mais a plutôt un problème de revenu. Au cours des six derniers mois, le gouvernement a aggravé ses propres perspectives financières. En plus d'annuler le programme de plafonnement et d'échange, ce qui a réduit les revenus, il a décrit une série de réductions de revenus dans l'Énoncé économique de l'automne de 2018. Selon le BRF, « les décisions politiques prises par le gouvernement ontarien actuel entraîneront une diminution des revenus de l'ordre de 2,1 milliards de dollars en 2018-2019 et de 3,7 milliards de dollars en moyenne au cours des quatre prochaines années », d'où une forte augmentation du déficit « de 3,7 milliards de dollars en 2017-2018 à 12,3 milliards de dollars en 2018-2019, le déficit le plus important depuis 2011-2012 ».<sup>9,10</sup>

Cette crise fiscale auto-infligée a incité les agences de notation financière telles que *Moody's* à réduire la solvabilité de l'Ontario. *Moody's* a fait remarquer que « l'absence de nouvelles mesures de revenu limitera la croissance des recettes de la province, ce qui rendra plus difficile le retour à l'équilibre budgétaire ».<sup>11</sup> Comme le soulignent le BRF et *Moody's*, cette situation peut être inversée, car la province jouit « d'une grande liberté lorsqu'il s'agit de déterminer [ses] propres revenus et dépenses ».<sup>12</sup>

<sup>9</sup> 2018. Bureau de la responsabilité financière. Perspectives économiques et budgétaires, automne 2018.

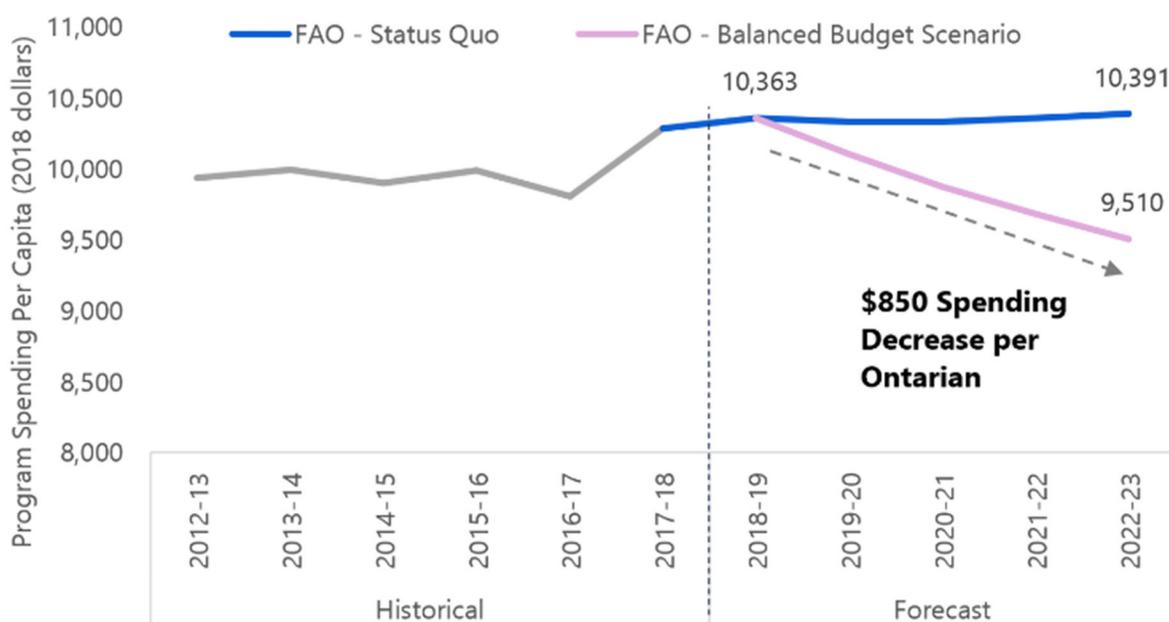
<sup>10</sup> La suppression progressive des paiements de péréquation cette année pose un autre défi à la situation.

<sup>11</sup> 2018. *Moody's Investors Service*. *Moody's* rétrograde l'Ontario à Aa3 et modifie la perspective à stable.

<sup>12</sup> 2018. Bureau de la responsabilité financière. Mise à jour sur la cote de crédit de l'Ontario.

Pour éliminer un déficit de 12 milliards de dollars et pour rétablir l'équilibre budgétaire sans augmenter les impôts, il faudrait procéder à une réduction drastique des dépenses qui nuirait aux Ontariens ordinaires que le gouvernement prétend défendre.<sup>13</sup> Le BRF a modelé ce scénario draconien et a déclaré que le « gouvernement devrait limiter l'extension des dépenses totales de programmes à 1,2 % par an en moyenne, de 2019-2020 à 2022-2023, ce qui serait la croissance moyenne des dépenses de programmes la plus lente depuis le milieu des années 1990. Limiter les dépenses totales dans cette mesure impliquerait réduire les dépenses par personne de 850 \$ (ou 8 %) d'ici 2022-2023, par rapport au niveau actuel ».<sup>14</sup>

### Balancing the Budget Without Raising Revenue Would Require Spending \$850 Less Per Ontarian



Source: Ontario Public Accounts, 2018 Ontario Economic Outlook and FAO.

Au lendemain de l'austérité de la crise financière de 2008, ce type de compression, en cette période de croissance économique saine, serait inacceptable pour les Ontariens. De nouveaux revenus seront nécessaires pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

<sup>13</sup> Le gouvernement s'est engagé sur une trajectoire remarquablement similaire à celle du Kansas en 2012. Le gouverneur républicain, Sam Brownback, avait imposé de considérables réductions d'impôt sur le revenu en espérant ainsi relancer l'économie. C'est le contraire qui s'est produit. Les revenus se sont affaiblis, les notations de crédit ont diminué et les dépenses publiques ont été considérablement réduites. Cinq ans plus tard, le gouvernement républicain a annulé ses propres réductions d'impôt et a augmenté les taxes, dans l'espoir de mettre fin à l'hémorragie. La conséquence fut un déficit budgétaire de 900 millions de dollars. Cet essai, connu sous le nom d'expérience du Kansas, devrait servir d'avertissement à ce gouvernement.

<sup>14</sup> 2018. Bureau de la responsabilité financière. Perspectives économiques et budgétaires, automne 2018.

Il faut accorder des sources de revenus durables aux enjeux pressants tels que l'inégalité, le changement climatique et les services publics qui souffrent d'années de sous-investissement. Les Ontariens savent que notre système fiscal actuel a désespérément besoin d'être réformé, une refonte qui ne profite plus à une minorité aisée, mais qui prévoit plutôt des investissements visant à améliorer la qualité des services publics nécessaires au bien-être de la population ontarienne.

## Recommandations

- Abandonner les mesures d'austérité et financer les services de première ligne en prenant en compte la croissance démographique, l'inflation, l'évolution démographique et le vieillissement de la population, ainsi que la hausse du degré d'utilisation.
- Augmenter les taxes des riches et des grandes sociétés.
- Donner des mandats de négociation avec le secteur public qui reflètent la croissance économique positive.
- Évaluer le budget de 2019 en termes d'équité afin de mieux comprendre l'impact que les différents choix politiques auront sur les demandeurs d'équité.
- Abandonner les partenariats public-privé, les obligations à impact social, la privatisation par bon et autres formes de privatisations dispendieuses.
- Renationaliser les actifs publics précédemment privatisés, y compris *Hydro One*.
- Rétablir les postes et les pleins pouvoirs de tous les agents indépendants de l'Assemblée législative.

## Politique fiscale

La politique fiscale de l'Ontario devrait viser quatre objectifs principaux, à savoir :

- 1) Réduire les inégalités de revenu et de richesse.
- 2) Augmenter les recettes afin d'accroître les investissements dans les services de première ligne.
- 3) Éliminer les échappatoires fiscales et mettre fin aux crédits d'impôt à la pièce.
- 4) Établir l'équité fiscale.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, l'Ontario devra se doter d'une nouvelle série de recettes fiscales, principalement une augmentation de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) et une hausse de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP).

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu des sociétés, l'Ontario devrait relever son taux d'imposition général à 16 %, comme c'est le cas en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Toute préoccupation entourant un impact néfaste sur la croissance économique est malavisée. Selon des recherches récentes du CCPA, il n'existe « pas de relation empirique ou statistiquement significative entre le régime d'IRS et la croissance ».<sup>15</sup>

---

<sup>15</sup> 2015. Jordan Brennan. Centre canadien de politiques alternatives *Do Corporate Income Tax Rate Reductions Accelerate Growth?*

Parallèlement à l'augmentation de l'impôt sur le revenu des sociétés, l'Ontario devrait augmenter l'IRP sur le 1 % des personnes les plus riches qui gagnent un revenu dans cette province. Idéalement, cette hausse devrait viser à atteindre un taux d'imposition marginal fédéral et provincial de 65 % sur le 1 % les plus riches. Sur la base du taux maximal fédéral de 33 % et du taux maximal actuel de 13,16 % en Ontario, nous proposons une augmentation provinciale de 19 % de la tranche d'imposition marginale la plus élevée sur le 1 % les plus riches, soit un taux d'imposition marginal de 32,16 % sur le 1 % les plus riches en Ontario.

Il est important de noter que toute augmentation de l'IRP sur le 1 % les plus riches ne s'appliquerait pas à la totalité des revenus. Il ne viserait que la partie de la tranche d'imposition supérieure. Tout revenu en deçà de cette dite tranche d'imposition supérieure serait imposé au taux actuel.

Une étude récente de l'économiste de renommée internationale, Lars Osberg (président de l'Association canadienne d'économie en 1999-2000), se penchait sur une proposition fédérale similaire. Il y est révélé que « 65 % est l'estimation moyenne du taux marginal maximum d'impôt que l'on trouve récemment dans les articles d'économie ». Il note également qu'il y a « peu de preuves qu'une augmentation des taux d'imposition les plus élevés incite les 'créateurs d'emploi' ou 'les meilleurs et les plus brillants' à se précipiter pour émigrer. En majeure partie, depuis que le Canada est doté d'un système d'impôt sur le revenu, le taux d'imposition marginal le plus élevé a dépassé largement les 50 %. En fait, au cours des années de forte croissance que le Canada a connues entre 1940 et 1980, le taux d'imposition marginal le plus élevé dépassait largement les 70 % ». <sup>16</sup>

Un changement de cette nature aurait des effets retour. Cependant, comme le soulignaient récemment les économistes renommés Emmanuel Saez et Gabriel Zucman « si le point de taxer le carbone n'est pas de générer des recettes, mais de réduire les émissions de gaz à effet de serre, des taux d'imposition considérables sur des revenus extrêmement élevés ne visent pas à financer [les soins de santé américains]. Ils cherchent à empêcher une dérive oligarchique qui, si on n'y voit pas, continuera à saper le contrat social et à risquer de tuer la démocratie. Il s'agit de réguler les inégalités et l'économie de marché. L'intérêt d'un taux d'imposition marginal élevé est de limiter l'accumulation de richesse immodérée et surtout non méritée ». <sup>17</sup>

L'équité fiscale, c'est aussi une imposition égale de toutes les entreprises. Le Québec a récemment obtenu l'accord de 80 entreprises étrangères qui devront s'inscrire et payer la taxe de vente provinciale. La Saskatchewan a adopté une loi obligeant *Netflix*, établie aux États-Unis, à percevoir la taxe de vente provinciale.

---

<sup>16</sup> 2015. Lars Osberg. *How Much Income Tax Could Canada's Top 1% Pay?* Centre canadien de politiques alternatives.

<sup>17</sup> 2019. Emmanuel Saez et Gabriel Zucman. *Alexandria Ocasio-Cortez's Tax Hike Idea Is Not About Soaking the Rich*. *New York Times*.

Nous soutenons l'application équitable des taxes de vente existantes à toutes les entreprises qui font des affaires dans notre province, peu importe où elles sont établies. L'Ontario doit faire de même pour soutenir et pour protéger ses emplois et ses services.

La province pourrait se prévaloir de diverses mesures fiscales pour améliorer sa posture financière. En plus de contribuer à l'augmentation des recettes provinciales, bon nombre de ces dispositions auraient l'avantage de créer un système fiscal plus équitable. Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'appliquer tous ces leviers, toute combinaison pourrait mettre l'Ontario sur la bonne voie. Vous trouverez ci-dessous une série de recommandations entourant des modifications fiscales, accompagnée d'une estimation du revenu annuel, que le gouvernement devrait considérer :

Mesure	Revenu annuel estimé (en milliards)
Augmenter le taux général d'imposition sur les sociétés à 16 %.	5
Augmenter le taux marginal de l'IRP sur le 1 % les plus riches à 32,16 %.	3,8
Rétablir l'impôt sur le capital des sociétés pour les moyennes et grandes entreprises de l'Ontario à 0,3 % en ce qui concerne les sociétés générales et de 0,6 % à 0,9 % en ce qui a trait aux sociétés financières.	2,1
Appliquer un taux uniforme d'imposition scolaire et des petites entreprises, avec indexation.	0,27
Supprimer l'exonération de l'impôt santé des employeurs pour les premiers 450 000 \$ de la masse salariale.	0,9
Taxer les services numériques ( <i>Netflix, Amazon, Facebook et Google</i> ).	0,05
Suspendre progressivement les crédits de taxes sur les intrants de la TVH accordés aux grandes entreprises pour leurs dépenses d'énergie, de télécommunications, de repas et de divertissements.	S'élevant progressivement à 1,3 milliard de dollars par an de 2019 à 2022.
Instaurer une taxe sur les activités financières (taux de 5 % sur les bénéfices et la rémunération du secteur financier).	2
Éliminer la préférence fiscale pour les options d'achat d'actions.	0,16
Éliminer le taux d'imposition moins élevé sur les gains en capital pour les particuliers et les sociétés.	1,5
Éliminer les déductions pour les frais de repas et de représentation des sociétés.	0,12
Audit fiscal et mesures de conformité.	2
Exiger une part équitable de la promesse faite par le gouvernement fédéral visant à augmenter les paiements de transfert aux paliers de gouvernement inférieurs.	2
<b>TOTAL</b>	<b>~21,2 milliards de dollars d'ici 2022</b>
Sources : perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2015. Transparence fiscale. Documents budgétaires de l'Ontario. Le rapport de la Commission Drummond. L'Agence de revenu du Canada, Statistiques sur le revenu. Toby Sanger; Sheila Block, <i>No Crisis on the Horizon: Ontario Debt 1990 – 2015</i> . Centre canadien de politiques alternatives, janvier 2016. Bureau de la responsabilité financière, Perspectives économiques et budgétaires, automne 2018.	

## Stratégies en matière de travail

Au cours de l'année écoulée, le marché du travail de l'Ontario a résisté à certaines tendances négatives à long terme et a fait preuve de dynamique positive. De nombreux commentateurs ont discuté du taux de chômage de l'Ontario, qui est à son plus bas niveau en trente ans.

Cependant, omis dans cette discussion est le fait que l'augmentation du salaire minimum en 2018 de 11,85 \$ à 14 \$ a haussé de 1,2 % le salaire horaire réel, soit le double du taux de croissance annuel moyen des huit dernières années.<sup>18</sup> Cela contraste avec les terribles avertissements de ruine économique qu'ont proféré les experts de la droite. L'augmentation des salaires a notamment profité aux jeunes, aux travailleurs à temps partiel et aux femmes. Cette dernière année prouve que notre économie peut supporter un salaire minimum de 15 \$ l'heure. Nous estimons que la stratégie de croissance fondée sur les salaires est la voie que l'Ontario devrait suivre. Ce gouvernement devrait réintroduire un salaire minimum de 15 \$ l'heure.

Bien que le taux de chômage soit faible, une analyse plus approfondie fait ressortir de nombreuses préoccupations inquiétantes en ce qui concerne le marché du travail. Le chômage de longue durée reste sensiblement élevé, à 16,9%, bien au-dessus du creux de 13,0 % enregistré avant la crise financière.<sup>19</sup>

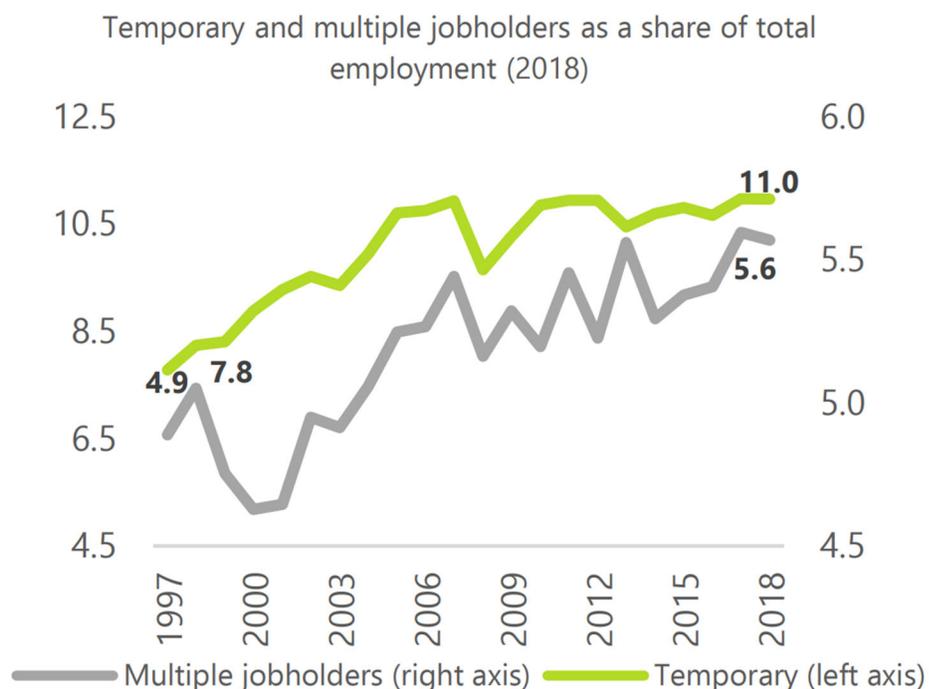
En outre, le faible taux de chômage masque la tendance continue de précarité observée depuis 20 ans, notamment les personnes conjuguant plusieurs emplois et les travailleurs temporaires. Plus de 60 % des personnes qui occupent de multiples emplois gagnent en dessous du salaire horaire médian. De même, les travailleurs temporaires gagnent généralement 25 % de moins que les travailleurs permanents.<sup>20</sup>

---

<sup>18</sup> 2018. Bureau de la responsabilisation financière. Le marché de l'emploi ontarien enregistre une solide performance en 2018.

<sup>19</sup> *ibid.*

<sup>20</sup> *ibid.*



Le gouvernement n'a pas tardé à mentionner la création d'emplois comme objectif politique, sans toutefois y appliquer des mesures concrètes. Une attention particulière au chômage ou à la création d'emplois ignore l'importance de la valeur d'un bon travail. Tout travail a de la valeur. Mais, tout travail n'est pas un travail décent. Pour mettre à disposition des emplois de qualité, le gouvernement devra rééquilibrer la dynamique du pouvoir entre travailleurs et employeurs. Le gouvernement devra encourager la syndicalisation, la meilleure voie vers le travail décent.

#### Recommandations

- Réintroduire un salaire minimum de 15 \$.
- Encourager la syndicalisation.

#### Services financiers

##### *Les pensions*

Selon l'étude du *Boston Consulting Group*, l'impact économique des régimes de retraite à prestations définies (PD) joue un rôle important dans l'économie ontarienne. L'étude confirme « que 10 à 15 % des bénéficiaires de prestations définies reçoivent le SRG, comparativement à 45 à 50 % des autres retraités canadiens. On estime que les pensions à prestations définies diminuent d'environ deux à trois milliards de dollars les paiements annuels au titre du SRG, une prestation supplémentaire de l'État offerte aux aînés à faible revenu.

L'étude indique en outre que les bénéficiaires de prestations définies contribuent 14 à 16 milliards de dollars chaque année aux coffres des gouvernements au Canada, sous forme d'impôts sur le revenu, de taxes de vente et d'impôts fonciers ». <sup>21</sup>

#### Recommandation

- Encourager les régimes de retraite à prestations définies en Ontario.

## 2) Autres ministères

### Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

#### Recommandations

- Augmenter considérablement un financement continu des hôpitaux, des soins de longue durée et des soins à domicile pour compenser la croissance démographique, le vieillissement et l'inflation. Prévoir des augmentations pour compenser les fonds perdus au cours des dernières années.
- Soutenir les soins de santé publics plutôt que des services dans des cliniques privées.
- Augmenter le financement des soins à domicile et des soins de longue durée pour tenir compte d'une hausse des niveaux de gravité, pour régler le problème des listes d'attente et pour offrir des salaires et des conditions de travail décentes aux préposés aux services au soutien de la personne.
- Fournir des soins à domicile par l'intermédiaire d'un système public de soins à domicile centralisé (RLISS/CASC).
- Financer les hôpitaux à leur coût réel, soit 5,2 % par an, sous peine de perdre de la capacité dans un système déjà surchargé, compte tenu d'un ratio de moins de lits et de personnel par rapport à la population.
- Ouvrir de nouveaux lits d'hôpitaux pour relever le défi du vieillissement de la population. Il faut, à tout le moins, augmenter le nombre de lits pour nous mesurer à la moyenne des autres provinces, à savoir 8 400 lits et plus.
- Légiférer une norme minimale de soins infirmiers et personnels de quatre heures par résident par jour, dans le secteur des soins de longue durée.
  - Cette demande a été reprise par les intervenants suivants dans leurs mémoires pré-budgétaires : l'*Ontario Health Coalition*, *AdvantAge Ontario*, le Réseau des conseils de famille de la région Champlain, le *Family Council of Cassellholme Home for the Aged*, Jim McDonell, député provincial, le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario, la Fédération du travail de l'Ontario, la Coalition d'Ottawa de la santé et la section locale 229 d'Unifor. <sup>22</sup>

---

<sup>21</sup> 2012. *The Boston Consulting Group. Defined Benefit Pension Plans: Strengthening the Canadian Economy.*

<sup>22</sup> 2018. Rapport sur la consultation pré-budgétaire de 2028. Comité permanent des finances et des affaires économiques.

- Augmenter la capacité des soins à domicile. Il nous faut plus de 30 000 lits publics de soins de longue durée pour compenser le vieillissement de la population. Cela ne répond pas au besoin croissant en services hospitaliers ou en soins à domicile, ni à la perte de capacité en SLD depuis les 14 dernières années.
- Investir considérablement dans la santé mentale et la toxicomanie, négligées depuis longtemps, afin de pourvoir aux besoins actuels.
- Restructurer les hôpitaux s'est avéré être une dépense énorme à la fois inabordable et inefficace.
- Privatiser les infrastructures et les services s'est révélé inefficace et inabordable.

## **Ministère des Affaires municipales et du Logement**

### Recommandations

- Supprimer le maximum imposé au nombre de sites d'injection supervisés et approuver tout ce qu'il faut pour optimiser la santé et la sécurité du public et pour réduire la crise des opioïdes.
- Rétablir l'objectif initial de la Banque de l'infrastructure du Canada, à savoir une option de prêt à faible taux d'intérêt, ce qui permet aux municipalités de réparer, de remplacer et/ou d'élargir les infrastructures essentielles qui restent un bien public, pour le bien du public.
- Accorder immédiatement des fonds aux municipalités pour qu'elles soient en mesure de dispenser des SMU convenables, de sorte qu'il n'y ait plus de code 0.
- Arrêter toute privatisation et/ou élimination des services municipaux et/ou du personnel de première ligne fournissant ces services.
- Encourager les municipalités à devenir des leaders communautaires dans la prestation d'emplois bien rémunérés, stables et à temps plein, en résistant à la tendance au travail précaire.
- Encourager les municipalités à créer un milieu de travail psychologiquement sûr pour leurs employés, en mettant l'accent sur la charge de travail, les niveaux de dotation en personnel, l'exposition à la violence et aux abus ainsi que d'autres causes de troubles de santé mentale et en mettant au point un plan visant à réduire/éliminer les risques pour la santé mentale sur le lieu de travail.
- Augmenter considérablement le financement afin de fournir un meilleur accès cohérent aux services de santé mentale dans toute la province.
- Respecter les gouvernements locaux élus démocratiquement et abandonner l'examen des gouvernements régionaux.

## **Le logement**

### Recommandations

- Rétablir le contrôle des loyers sur tous les logements locatifs.

- Mettre au point un plan comportant des objectifs, des échéanciers et un financement pour aider les gouvernements municipaux à traiter des listes d'attente pour les logements abordables grâce à la construction de nouvelles unités. L'actualisation de la stratégie en matière de logement abordable devrait définir une vision pour l'intégration des services d'urgence et de logement supervisés. Mettre en œuvre un plan d'action pour prévenir l'itinérance et y mettre fin. Ce plan devrait reposer sur un financement, une exploitation et une gestion publics afin d'assurer la qualité, la transparence et la rentabilité.
- Mettre au point un plan comportant des objectifs, des échéanciers et un financement pour mettre à niveau le parc de logements sociaux désuets en fonction des besoins évalués par l'Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario et par la Société de logement communautaire de Toronto.
- Faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il rétablisse et finance un Programme national en matière de logement abordable en utilisant un modèle public et sans but lucratif comportant des objectifs et des échéanciers.
- Outre des investissements publics, accorder aux locataires à faible revenu une indemnité de logement qui couvrirait l'écart entre le coût du loyer et 30 % du revenu d'un particulier.
- Annualiser le financement accordé aux municipalités pour la prestation pour l'établissement d'un nouveau domicile et le maintien dans la collectivité.
- Adopter une approche publique et sans but lucratif en matière de logement abordable.
- Nous faisons écho à ce qui suit :<sup>23</sup>
  - L'Association du logement sans but lucratif de l'Ontario et la Fédération de l'habitation coopérative du Canada ont recommandé à la province de construire environ 4 500 logements abordables par an en y affectant une partie des revenus tirés des droits de cession immobilière au logement abordable.
  - L'*Interfaith Social Assistance Reform Coalition* a recommandé de mettre les terres de la Couronne à disposition pour des projets de logement abordable et de désigner 50 % des terres pour des unités à loyer indexé sur le revenu.
  - Le Centre ontarien de défense des droits des locataires appuie fermement les efforts visant à réduire l'arriéré de plusieurs milliards de dollars des dépenses de capital liées à la réparation des logements sociaux de la province.

## Ministère de l'Éducation

L'Ontario devrait offrir un système d'éducation public de la plus haute qualité possible. Tous les étudiants devraient pouvoir accéder équitablement à la même éducation de haute qualité.

Toutes les ressources nécessaires pour réussir devraient être mises à disposition de chaque élève. Les écoles publiques jouent un rôle important dans le développement des communautés de la province. La préservation des écoles, un meilleur usage par la communauté et faire des établissements scolaires des carrefours communautaires renforceront l'Ontario.

---

<sup>23</sup> *ibid.*

## Recommandations

- Allouer des fonds aux programmes d'entretien préventifs dans tous les conseils scolaires, y compris former les concierges aux travaux de plomberie de routine, d'électricité et de menuiserie courants, ce qui laisserait les gens de métier se concentrer sur des tâches plus complexes relevant de leur champ d'expertise.
- Éliminer l'OQRE et les examens normalisés et développer de nouvelles méthodes d'évaluation du rendement.
- Augmenter le financement consacré à l'éducation spécialisée afin de pourvoir aux besoins de tous les étudiants.
- Fournir un financement dédié au perfectionnement des compétences des aides-enseignants.
- Accroître le financement pour que les aides-enseignants commencent à travailler avant que ne débute l'année scolaire afin de contribuer au développement et à la mise en œuvre des plans d'apprentissage et de sécurité des étudiants.
- Développer un plan quinquennal pour rectifier le déficit de 15,9 milliards de dollars en entretien, réparation et réfection différés dans les conseils scolaires ontariens.
- Modifier les référentiels utilisés dans la détermination du financement pour refléter les coûts réels de chaque école, y compris tenir compte des coûts différents afférents aux régions et à l'âge des bâtiments.
- Le budget d'exploitation et d'entretien doit être augmenté de 8,7 % par rapport aux niveaux actuels, puis ajusté en fonction de l'inflation par la suite.
- Une norme d'entretien des bâtiments doit être établie pour permettre aux conseils scolaires d'évaluer le coût réel de l'entretien.
- Prévoir des fonds complémentaires pour embaucher un plus grand nombre d'employés de bureau ce qui allégera la charge de travail supplémentaire, contribuera à un fonctionnement plus efficace des écoles et garantira la sécurité dans les établissements scolaires.
- Le financement consacré aux secrétaires d'école devrait être distinct de celui des directeurs d'école et des directeurs adjoints. Il faudrait aussi prévoir des lignes directrices garantissant un nombre minimal de secrétaires dans chaque école.
- Le financement devrait être suffisant pour veiller à ce que chaque école soit en mesure de se doter d'au moins un bibliothécaire tout en prévoyant une augmentation pour accroître le complément de bibliothécaires dans les écoles plus grandes.
- Le financement devrait également être suffisant pour doter les bibliothèques du personnel satisfaisant pour rester ouvertes pendant toute la journée d'école.

## **Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires**

Depuis les deux dernières décennies, le secteur des services sociaux a connu un sous-financement chronique, affectant l'accès aux services pour les membres les plus vulnérables de la société, notamment les enfants et les jeunes, les personnes en situation de handicap et celles en situation de pauvreté, les femmes victimes de violence conjugale, les immigrants et les réfugiés. Les préposés aux services ont dû composer avec la stagnation des salaires, la précarité du travail en raison d'un financement instable basé sur des projets et des problèmes systémiques tels que l'écart des salaires entre homme et femme. Au fil du temps, les mécanismes de sous-financement et de privatisation ont érodé les soutiens institutionnels, ce qui a affecté la qualité des services fournis aux Ontariens.

Afin de rétablir les niveaux de service de base pour les communautés ontariennes, il faut investir urgemment dans des emplois verts dans l'économie des soins, source de cohésion sociale et de soutien dont les résidents ont besoin. Élargir ces services répondra aux besoins des communautés marginalisées et renforcera leur capacité à participer pleinement à la société. Des services plus stables et bien financés soutiendront les bons emplois susceptibles de contribuer d'une manière durable à la croissance de notre économie.

## Recommandations

- Imposer un moratoire sur toute forme de privatisation de prestation de services sociaux, y compris la privatisation par bon, comme le financement ou les crédits d'impôt individualisés, ainsi que les modèles de « paiement proportionné au succès » tels que les obligations à impact social. Toutes ces méthodes ont pour effet de détourner des fonds publics vers les marges bénéficiaires des entreprises privées tandis que les personnes vulnérables nécessitant des services subissent les conséquences de la réduction de l'aide publique.
- Financer intégralement toutes les obligations d'équité salariale dans le secteur parapublic au moyen de lignes budgétaires distinctes de sorte que les agences n'aient pas à choisir entre les besoins opérationnels, les augmentations de salaire prévues et la réduction de l'écart de rémunération entre les sexes.
- Instaurer une couverture universelle sur tous les lieux de travail dans le cadre du régime de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents afin de fournir un soutien durable, de moderniser la couverture comme l'ont fait d'autres provinces et de renforcer l'équité pour tous les travailleurs.

## Lutter contre la pauvreté

- Fournir un financement d'urgence pour remédier à la pénurie de places dans les refuges.
- Élaborer une stratégie en matière de logement qui met à disposition des logements de qualité abordables sur la base de loyer indexé sur le revenu. Cette stratégie devrait reposer sur un financement, une exploitation et une gestion publics afin d'assurer la qualité, la transparence et la rentabilité.
- Augmenter le financement consacré au transport en commun, aux garderies publiques, à l'éducation, à la formation, aux services d'emploi et aux soins de santé communautaires.

## Aide sociale

- Porter immédiatement l'aide sociale au taux pilote établi précédemment en ce qui concerne le revenu de base.
- Arrêter les compressions dans les prestations. Soutenir et rétablir la prestation pour l'établissement d'un nouveau domicile et le maintien dans la collectivité.
- Garantir l'accès à l'aide sociale à tous les migrants.

- Éliminer les obstacles à l'emploi que l'on retrouve dans les systèmes d'OT et du POSPH.
- Augmenter le financement des municipalités, des gestionnaires des services municipaux regroupés et des conseils d'administration de district des services sociaux, ce qui réduirait la charge de travail et qui permettrait de procéder à une plus longue planification des cas avec les bénéficiaires de l'aide sociale.
- Consacrer des ressources supplémentaires aux services d'emploi essentiels d'Ontario au travail afin que les chômeurs ontariens puissent se prévaloir de services de qualité, accessibles et individualisés.

### **Agences communautaires**

- Augmenter les allocations provinciales accordées aux agences communautaires de 5 % chaque année pour compenser les années de sous-financement et les pertes liées à l'inflation.
- Fournir un financement de base pour assurer la stabilité des programmes et pour limiter le roulement de personnel.
- Soutenir une augmentation du nombre de places dans les refuges, y compris ceux pour femmes, ainsi que des services de première ligne assurant la sécurité des femmes et des enfants fuyant la violence.
- Assurer un financement stable des sites de consommation supervisée et élargir les services de santé communautaires publics afin d'éviter un plus grand nombre de décès en raison de la crise des opioïdes.

### **Garde d'enfants**

- Pourvoir aux besoins en ce qui concerne une éducation et des soins de qualité pour la petite enfance et l'atrophie économique des femmes, en affectant 635,5 millions de dollars à titre d'acompte pour des places en garderies universelles, agréées, publiques et à but non lucratif, ainsi que des places pour nourrissons que les parents peuvent se permettre.
- Fournir un financement en capital de 100 millions de dollars pour l'entretien et l'augmentation du nombre de places. Allouer spécifiquement 500 000 dollars à une stratégie en matière d'expansion.
- Engager, comme première étape, 375 millions de dollars pour fixer un barème salarial à l'échelle de la province pour les éducateurs de la petite enfance publique et pour les travailleurs en garderie, prévoyant un salaire au niveau d'entrée de 25 \$ l'heure. Poursuivre le programme d'ajustement de la rémunération pour remédier aux bas salaires notoires dans ce secteur, ce qui affecte négativement la rétention et le recrutement.

- Consacrer, provincialement, 75 millions de dollars supplémentaires à la résolution de crises systémiques immédiates, telles que des compressions dans les municipalités via des modifications de la formule de financement, la viabilité des centres, les listes d'attente pour subventions municipales et le financement d'agences de services de garde en milieu familial. Indexer le financement d'ensemble au taux de l'inflation.
- Rétablir le Seuil maximal pour les agences à but lucratif et éliminer les échappatoires afin de ne pas détourner le financement public vers des opérateurs à but lucratif.
- Inverser les modifications apportées aux ratios dans les services de garde en milieu familial.
- Financer la maternelle à plein temps, en prévoyant une équipe pédagogique composée d'un enseignant et d'un ÉPE, ainsi que des soutiens inclusifs et des soins complets pour les enfants âgés de quatre et cinq ans, afin d'assurer la stabilité pour les enfants et pour les parents.
- Financer les besoins pédagogiques, y compris plafonner la taille des classes afin de soutenir l'éducation de la petite enfance et des services de garde des jeunes enfants dans le système scolaire public.

### **Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle**

- Augmenter le financement de base de 5 % par an au cours des trois prochaines années. Augmenter le financement des organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle afin de pourvoir aux besoins des clients en matière de services de haut calibre, notamment des niveaux de dotation en personnel qui favorisent la qualité de vie des clients.
- Éliminer les listes d'attente en ce qui concerne les services résidentiels aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Cela nécessitera un investissement immédiat de 1,2 milliard de dollars et un plan en vue d'augmentations régulières pour pourvoir aux besoins des clients.
- Élaborer une stratégie provinciale en matière d'invalidité garantissant que tout Ontarien en situation de handicap puisse se prévaloir d'un soutien et de services adéquats.
- Réorienter les ressources des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle vers des agences et des travailleurs en mesure de fournir des soins individualisés de qualité plutôt que d'affecter des ressources à un financement individualisé et de financer le Programme de passeport qui a donné lieu à un système chaotique de soutiens incohérents et non fiables pour les bénéficiaires des services, ainsi que des conditions de travail précaires pour les fournisseurs de services.

### **Services d'aide à l'enfance**

- Augmenter le financement des services d'aide à l'enfance pour assurer un réseau solide de soutien aux enfants et aux familles. Revoir le modèle de financement actuel, qui est inadéquat et irréaliste, mettant à rude épreuve la charge de travail du personnel, ainsi que la santé et la sécurité.

- Réinvestir dans les services d'aide à l'enfance pour fournir des services de prévention holistiques aux enfants et aux jeunes, ainsi qu'une aide globale aux familles, en plus des services de protection.
- Mettre fin aux licenciements, à l'augmentation du nombre de dossiers pris en charge et à la réduction des programmes dans les SAE. Prévoir des effectifs suffisants pour soutenir les familles et les enfants.
- Fournir un financement supplémentaire de 100 millions de dollars à la SAE.
- Fournir des fonds pour le bien-être des enfants autochtones, en consultation avec les communautés autochtones.
- Mettre fin au RIPE et aux initiatives de « modernisation », sans consulter les travailleurs et leurs représentants.

### **Ministère de la Formation et des Collèges et Universités**

Tous les travailleurs de l'Ontario sont consternés par la tentative honteuse du gouvernement de Doug Ford visant à utiliser une réduction non provisionnée des frais de scolarité pour dissimuler une diminution de 600 millions de dollars de l'aide financière aux étudiants et de 440 millions de dollars du budget des universités et des collèges. En outre, l'attaque cynique contre le financement stable des syndicats d'étudiants indépendants et démocratiques et d'autres services est un scandale dont le mouvement syndical se dit outré.

Les professeurs, les travailleurs et les étudiants de l'Ontario sont unis dans leur opposition à ces compressions et à ces attaques qui menacent la qualité de l'éducation, l'accessibilité et la vie étudiante sur le campus. Outre les effets dévastateurs sur les budgets des établissements, cela entraînera indubitablement des centaines de licenciements liés à des emplois de qualité sur le campus et réduira les services dispensés aux étudiants.

### **Recommandations**

- Respecter et protéger la démocratie au sein des associations et autres organisations étudiantes. Mettre sur pied des mesures de protection en ce qui concerne la collecte et la remise de prélèvements et de cotisations syndicales étudiantes établies par référendum démocratique, pour tous les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire.
- Rejeter les approches de commercialisation et de privatisation en matière de financement des services publics. Nous appelons à la mise en place d'un cadre de financement pour l'enseignement postsecondaire public qui soutienne des services de grande qualité.
- Différer l'entretien des campus postsecondaires compromet la qualité de l'éducation et augmente les coûts opérationnels de nos établissements. Nous recommandons un investissement public pour remédier aux déficits d'entretien différés des infrastructures désuètes sur les campus ontariens.

- La sous-traitance est un symptôme du sous-financement qui transfère les coûts des services publics du gouvernement au travailleur en réduisant les salaires et en sapant les conditions de travail. Les institutions publiques devraient être des lieux de travail décents, ne contribuant pas aux bas salaires et aux emplois précaires. Nous recommandons l'établissement d'un règlement interdisant la sous-traitance du travail régulier dans nos institutions publiques. Nous recommandons également la mise en place d'une formule de financement équitable visant à favoriser l'embauche de travailleurs de première ligne dans nos établissements.
- Les étudiants devraient avoir accès aux études postsecondaires de grande qualité, diversifiées et accessibles dans leurs communautés, dirigées par des institutions indépendantes. Nous appelons à un rejet du financement des institutions, régi par des accords de mandat stratégiques, qui favorise la différenciation.
- Les frais de scolarité sont un obstacle à l'accès. Le cadre de financement actuel repose sur les frais de scolarité plutôt que sur les deniers publics pour financer la majorité des budgets opérationnels. La solution pour une éducation postsecondaire accessible est le financement intégral d'une réduction de frais de scolarité (transition dollar pour dollar) et le maintien de subventions en fonction des besoins pour couvrir les frais de logement et de subsistance des étudiants.
- Les prêts étudiants affectent de manière disproportionnée les étudiants à faible revenu et ceux issus de communautés marginalisées. Le gouvernement devrait élargir le programme d'aide au remboursement visant à aider les étudiants à rembourser leur prêt d'étude, en plus d'éliminer les intérêts sur la portion provinciale des prêts étudiants.
- Le droit à la liberté d'expression est tout aussi important dans les établissements et les campus d'enseignement postsecondaire que partout ailleurs dans la société. Nous recommandons au gouvernement de réaffirmer son engagement envers la protection du droit constitutionnel à la liberté d'expression et d'abandonner les exigences relatives aux politiques institutionnelles limitant le droit de réunion ou les espaces sûrs pour s'exprimer librement sur les campus.
- Il est essentiel que les établissements soutiennent la santé mentale des travailleurs et des étudiants, pour offrir une éducation postsecondaire positive.
- Nous faisons écho à ce qui suit :<sup>24</sup>
  - La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, la *College Student Alliance*, l'*Ontario Undergraduate Student Alliance*, Collèges Ontario et le Conseil des universités de l'Ontario ont demandé qu'une partie du budget provincial consacré à la santé mentale et à la toxicomanie soit affectée aux services fournis dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

## **Ministère du Procureur général**

Améliorer l'équité, l'accessibilité et la réactivité de notre système judiciaire fait partie intégrante du fondement de notre démocratie. Cependant, les obstacles systémiques empêchent les groupes marginalisés de s'engager efficacement dans notre système de justice.

---

<sup>24</sup> Ibid.

## Recommandations

- Établir et financer un programme basé sur le Programme de contestation judiciaire fédéral qui offre un soutien aux groupes de la société civile qui ont recours aux tribunaux pour faire progresser l'équité des groupes marginalisés.
- Nous faisons écho à ce qui suit :<sup>25</sup>
  - Le Barreau de l'Ontario a noté que le seuil d'admissibilité financière pour avoir accès à l'aide juridique ne reflète pas le besoin existant. Ce seuil devrait être augmenté de 21 % et indexé à l'IPC à l'avenir.
  - Le Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants a souligné qu'en 2017, Aide juridique Ontario avait menacé de suspendre ses services en matière d'immigration et de protection des réfugiés en raison de ressources insuffisantes. Nous sommes d'accord avec le Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants qui revendique qu'un montant annuel de 21 millions de dollars soit versé à Aide juridique Ontario pour qu'elle puisse continuer à servir ces clients. Le financement d'Aide juridique Ontario est insuffisant pour ce qui est de la poursuite des services d'immigration et de protection des réfugiés.
  - La clinique juridique Kinna-aweya a recommandé au gouvernement de fournir gratuitement une pièce d'identité avec photo officielle aux personnes ne possédant pas de permis de conduire ni d'acte de naissance. Elle a fait remarquer que certains Ontariens n'ont aucune pièce d'identité et qu'ils ne peuvent pas se permettre de déboursier les 35 \$ que coûte la carte-photo de l'Ontario.

## Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels

Au cours des trois dernières années, trois rapports ont brossé un avenir difficile pour les Ontariens racialisés.

En premier lieu, Statistique Canada a noté que le nombre de crimes haineux perpétrés contre les musulmans, les juifs et les noirs a considérablement augmenté entre 2016 et 2017. « C'est en Ontario qu'on a observé la plus forte augmentation du nombre total de crimes motivés par la haine déclarés par la police... le nombre d'incidents y est passé de 612 en 2016 à 1 023 en 2017 (+67 %). Cette hausse est largement liée à la multiplication de crimes haineux visant les populations musulmanes (+ 207 %), noires (+ 84 %) et juives (+ 41 % ». <sup>26</sup>

Puis, le rapport provisoire de la Commission ontarienne des droits de la personne indiquait « qu'à Toronto, un Noir est près de 20 fois plus susceptible qu'un Blanc d'être abattu par le Service de police de Toronto (SPT) ». <sup>27</sup>

---

<sup>25</sup> *ibid.*

<sup>26</sup> 2018. Statistique Canada. Crimes haineux déclarés par la police, 2017.

<sup>27</sup> 2018. Commission ontarienne des droits de la personne. Un impact collectif.

Selon le dernier rapport, publié par Contrôles de routine « il n'existe que peu ou pas de preuves qu'un recueil aléatoire, non ciblé d'information d'identification présente des avantages supérieurs au coût social de la pratique ». Il y était recommandé « d'abandonner la pratique consistant à arrêter des individus au hasard afin de rassembler des informations d'identification pour la création d'une base de données à des fins de renseignement ».<sup>28</sup>

Dans ce contexte dramatique, le gouvernement de l'Ontario a dissous les quatre sous-comités relevant de la Direction de la lutte contre le racisme, qui comprenait un comité sur la lutte contre le racisme envers les Noirs, un comité sur la discrimination envers les Autochtones, un comité sur l'islamophobie et un comité sur l'antisémitisme. Il a transféré le dossier du Bureau des conseils des ministres au ministère des Services correctionnels, ce qui soulève de graves conflits compte tenu des relations racistes de longue date entre le système correctionnel et les communautés noires et autochtones.

### Recommandations

- Rétablir les quatre sous-comités sous la Direction de la lutte contre le racisme.
- Axer une partie du travail de la Direction de la lutte contre le racisme sur les disparités en matière d'emploi pour les travailleurs racialisés en Ontario et sur les efforts visant à aider ces derniers à se syndiquer et à trouver de bons emplois.
- Nous faisons écho à ce qui suit :<sup>29</sup>
  - L'*Interfaith Social Assistance Reform Coalition* a demandé une formation antiraciste obligatoire pour les employés des services sociaux, afin de sensibiliser les fournisseurs de services aux défis auxquels sont confrontés les personnes racialisées.
  - *Colour of Poverty – Colour of Change* a demandé de financer convenablement la Direction de la lutte contre le racisme afin de collecter et d'analyser des données ethnoraciales dans l'ensemble des ministères et des institutions publiques, ce qui constituerait une ressource essentielle lors de l'élaboration d'une politique en matière d'équité.

### **Ministère du Développement économique, de la Création d'emploi et du Commerce**

Trois projets de loi récents ont fait passer les intérêts des entreprises avant ceux des travailleurs.

Premièrement, le Projet de loi 47, la *Loi de 2018 pour un Ontario ouvert aux affaires*, est un affront à la classe ouvrière ontarienne. Au cours des dernières années, des millions de personnes ont fait connaître leur point de vue sur la manière de structurer nos lois du travail afin de rééquilibrer un système faussé. Ce gouvernement a choisi de faire la sourde oreille.

---

<sup>28</sup> 2018. Michael H. Tulloch. Contrôles de routine. Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels.

<sup>29</sup> 2018. Rapport sur la consultation pré-budgétaire de 2018. Comité permanent des finances et des affaires économiques.

Il a plutôt ramené les Ontariens à des lois du travail incapables de gérer notre crise du travail actuelle.

Bien que ce Projet de loi ait été adopté, et qu'il nous ait ramené au déséquilibre du pouvoir, le sentiment de la classe ouvrière continuera de progresser.

De même, le Projet de loi 66, *Loi de 2018 visant à rétablir la compétitivité de l'Ontario*, a fait avancer les intérêts des entreprises aux dépens de la classe ouvrière et de l'environnement. Le gouvernement a décrié la réglementation, oubliant commodément la tragédie de Walkerton et la valeur des efforts en matière de réglementation. Le Projet de loi a également fait progresser la privatisation de notre secteur énergétique en abandonnant la protection tarifaire accordée à plus de 325 000 clients du secteur de l'hydroélectricité. Abroger le pouvoir de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) consistant à fixer les tarifs des fournisseurs utilisant des compteurs divisionnaires, fera en sorte que les clients à faible revenu ne seront plus en mesure de payer les hausses de taux imposées par ces dits fournisseurs privés.

Enfin, le Projet de loi 57, *Loi de 2018 visant à rétablir la confiance, la transparence et la responsabilité* qui accompagnait la première Perspective économique et revue financière de l'Ontario de ce gouvernement, supprimait la supervision et la responsabilité du gouvernement, essentielles à une démocratie saine.

#### Recommandations

- Retirer complètement le Projet de loi 47, *Loi de 2018 pour un Ontario ouvert aux affaires*.
- Retirer complètement le Projet de loi 66, *Loi de 2018 visant à rétablir la compétitivité de l'Ontario*.
- Retirer complètement le Projet de loi 57, *Loi de 2018 visant à rétablir la confiance, la transparence et la responsabilité*.

#### **Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines**

La vente d'*Hydro One* a eu une incidence durable sur les finances de l'Ontario. Selon le BRF, en ce qui concerne l'exercice financier de 2018-2019, la vente d'*Hydro One* a coûté 1,1 milliard de dollars au gouvernement. Au cours des cinq années suivantes, la vente aura coûté en moyenne 264 millions de dollars par an au gouvernement.<sup>30</sup> Ce cafouillis devrait servir d'avertissement à tout futur gouvernement envisageant de privatiser davantage et/ou de vendre des actifs publics.

---

<sup>30</sup> 2018. *Hydro One* : Analyse financière actualisée de la vente partielle d'*Hydro One*. Bureau de la responsabilisation financière.

La tentative du gouvernement visant à réduire les coûts en limogeant le PDG d'*Hydro One* n'est rien de plus que de la théâtralité. Le PDG a finalement « pris sa retraite » après seulement six mois en fonction. Il a tourné les talons après avoir empoché près de 10,7 millions de dollars tandis que les contribuables se retrouvent privés de protection en ce qui a trait à leurs factures d'électricité.

#### Recommandation

- Inverser la vente d'*Hydro One* en gardant les services d'électricité dans le domaine public.

### **Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs**

#### Recommandations

- Rétablir le poste de commissaire à l'environnement indépendant.
- Appliquer une optique de transition juste à tout plan climatique futur.
- Appliquer une optique de racisme environnemental à tout plan climatique futur.

### **Ministère des Affaires francophones**

#### Recommandation

- Rétablir le poste de commissaire aux services francophones indépendant.
- Nous faisons écho à la recommandation de la FCE (Ontario) qui :<sup>31</sup>
  - Demandait au gouvernement de continuer à soutenir le développement d'une université de langue française à Toronto.

### **Ministère des Affaires autochtones**

#### Recommandations

- Reprendre la mise à jour du programme scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année pour refléter le contenu autochtone, comme recommandé par la Commission de vérité et de réconciliation.

---

<sup>31</sup> 2018. Rapport sur la consultation pré-budgétaire de 2018, Comité permanent des finances et des affaires économiques.

- Nous faisons écho à ce qui suit :<sup>32</sup>
  - L'Association des infirmières et infirmiers du Canada et l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada ont demandé d'investir dans les unités mobiles et les outils électroniques destinés à soutenir un programme de désintoxication destiné à enrayer la dépendance aux opioïdes et à traiter du trouble de stress post-traumatique dans les communautés autochtones et éloignées.
  - L'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario a demandé à la province de travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral, les chefs de l'Ontario et les communautés autochtones pour financer l'eau potable, des installations sanitaires fiables, des logements abordables et des soins de santé accessibles et de haute qualité.
  - Le YWCA de Toronto a recommandé d'investir dans des programmes et des actions axés sur la réconciliation, comme le stipule l'appel à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation, en insistant sur l'importance d'inclure des rôles de leadership pour les femmes autochtones.

## Ministère de l'Infrastructure

Progresser dans l'arriéré des projets d'infrastructure en Ontario bénéficiera aux générations futures. Cependant, trop souvent, ces projets sont réalisés dans le cadre de partenariats public-privé, malgré des antécédents inquiétants qui ont été minutieusement détaillés par la vérificatrice générale (VG).

Dans son dernier audit annuel, la VG poursuit ses critiques pluriannuelles sur le modèle de financement connu sous le nom de Diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) [aussi appelée PPP]. Dans son rapport de cette année, la VG note que le contrat de *Metrolinx* dans le cadre de la DMFA ne transfère pas entièrement la responsabilité des risques de retard de projets et de dépassement de coûts au consortium de la DMFA. À la suite d'un litige, *Metrolinx* a dû déboursier 237 millions de dollars pour conserver la date d'achèvement prévue de 2021. Le rapport de 2017 de la VG soulignait que *Metrolinx*, l'organisme ontarien qui supervise le transport en commun dans la région du grand Toronto et d'Hamilton, ne respecte pas la recommandation précédente visant à « publier les évaluations de risque détaillées utilisées pour justifier l'achat en DMFA, ainsi que la méthodologie d'évaluation de ces risques, afin que des experts indépendants puissent vérifier les résultats ». En 2015 et en 2016, la VG a mis en évidence les problèmes systémiques liés aux PPP, notamment les coûts plus élevés, des conflits importants sur les contrats d'entretien et aucune preuve justifiant la réalisation de projets en PPP. En 2014, elle a constaté que la DMFA coûtait à l'Ontario huit milliards de dollars de plus que ce que nous aurions payé via les marchés publics.<sup>33</sup>

---

<sup>32</sup> *ibid.*

<sup>33</sup> 2014. Vérificatrice générale. Rapport annuel.

## Recommandations

- Abandonner toute forme de PPP et investir dans les infrastructures par les moyens d'emprunt traditionnels.
- Nous faisons écho à ce qui suit :<sup>34</sup>
  - *Colour of Poverty-Colour of Change* et le Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants ont recommandé que des ententes sur les avantages communautaires obligatoires soient incluses dans tous les projets d'infrastructure financés par la province, afin d'assurer un développement équitable.
  - Ces ententes sur les avantages communautaires devraient prévoir recourir à des travailleurs syndiqués pour tout projet.

## Ministère du Travail

Compte tenu du Projet de loi 148 et du recours à de multiples lois de retour au travail dans le secteur public, le bilan du gouvernement Ford soulève de vives inquiétudes quant au droit à la libre négociation collective. Toute autre tentative visant à saper le système de négociation collective démocratique, protégé par la Charte de l'Ontario, aura non seulement un impact néfaste sur les services publics, mais aussi sur l'économie ontarienne dans son ensemble.

## Recommandations

- Élargir l'accréditation sans scrutin à tous les secteurs.
- Fournir les droits du successeur à tous les secteurs.
- Autoriser l'accès automatique à l'arbitrage de la première convention collective, y compris l'action corrective.
- Divulguer rapidement la liste des lieux de travail lorsqu'un syndicat montre qu'il bénéficie du soutien de la majorité de ses membres.
- Éliminer la restriction de six mois concernant le droit des employés de retourner au travail à la suite d'une grève légale ou d'un lock-out.
- Interdire le recours à une loi de retour au travail pendant les grèves et les lock-out.
- Rétablir le salaire minimum à 15 \$ l'heure pour tous les travailleurs et l'indexer chaque année à l'indice des prix à la consommation.
- Accorder dix jours de congé d'urgence personnelle payés à tous les travailleurs et supprimer l'obligation de fournir un certificat médical.
- Rétablir la législation sur l'équité salariale (à travail égal, salaire égal).
- Réintroduire les dispositions relatives aux horaires contenues au Projet de loi 148.
- Réintroduire le fardeau de la preuve pour l'employeur lorsqu'il s'agit de démontrer qu'un travailleur n'est pas un employé.
- La CSPAAT :
  - Rétablir les taux de prime de 30 %.

---

<sup>34</sup> 2018. Rapport sur la consultation pré-budgétaire de 2018. Comité permanent des finances et des affaires économiques.

- Embaucher du personnel supplémentaire pour faire face à la pénurie actuelle, ce qui crée un arriéré de cas non encore attribués ou qui sont traités par la Commission.
- Le *Thunder Bay and District Injured Workers Support Group* s'est dit préoccupé par le fait que le régime de la CSPAAT peut parfois obliger des personnes à demander l'aide sociale si leur demande est refusée ou retardée.
- Il a recommandé que la CSPAAT n'utilise pas la tarification par incidence, car cela pourrait inciter les employeurs à dissimuler les réclamations et à maltraiter les employés.
- M. John Rae a appelé à mettre fin à la pratique de présomption, car elle peut pénaliser les travailleurs blessés en réduisant leurs prestations s'ils sont jugés aptes au travail.

## **Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité**

### Recommandations

- Lever le gel sur la fonction publique de l'Ontario à l'égard du travail des comités d'élaboration des normes sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO).
- Reprendre les ateliers sur le programme de SGA qui ont été annulés.
- Nous faisons écho à ce qui suit :<sup>35</sup>
  - La Société canadienne de la sclérose en plaques préconise un plus grand nombre d'inspections et de surveillance indépendantes des normes énoncées dans la Loi de 2005 sur l'accessibilité des personnes handicapées de l'Ontario pour faire en sorte qu'un plus grand nombre d'entreprises et de centres de services soient accessibles aux personnes atteintes de maladies chroniques et en situation de handicap.

## **Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports**

À toutes les étapes de la vie, les bibliothèques publiques sont là pour aider les gens. Elles sont l'un des derniers espaces publics à accueillir tout le monde, sans ticket modérateur. La programmation varie en fonction de l'utilisateur. En tant qu'épicentre majeur de nos communautés, il est important de financer correctement les bibliothèques en évolution.

### Recommandations

- Nous faisons écho à ce qui suit :<sup>36</sup>

---

<sup>35</sup> *ibid.*

<sup>36</sup> *ibid.*

- L'Association des bibliothèques de l'Ontario et la Fédération des bibliothèques publiques de l'Ontario ont demandé au ministère d'augmenter le financement de base annuel de la subvention d'exploitation des bibliothèques publiques de 33 millions de dollars à 50 millions de dollars et d'affecter 25 millions de dollars supplémentaires au financement annuel de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Bibliothèque numérique de l'Ontario.

## **Ministère des Transports**

### Recommandation

- Maintenir les réseaux de transport en commun de l'Ontario dans le domaine public, notamment en ce qui concerne la conception, la construction, le financement, la propriété, l'entretien et l'exploitation.
- Nous faisons écho à ce qui suit :<sup>37</sup>
  - Les usagers de la TTC ont recommandé au gouvernement de doubler la contribution provinciale aux municipalités en matière de transport en commun d'ici 2021-2022, en augmentant la part municipale à 2,5 cents/litre dans le budget de 2019-2020, puis en rétablissant un financement de fonctionnement équitable et stable aux agences de transport en commun municipales en faisant correspondre les subventions d'exploitation existantes afin que les usagers des transports en commun bénéficient d'un meilleur service et de tarifs inférieurs.

cope491/phw

---

<sup>37</sup> *ibid.*